

Compte Rendu du Conseil Municipal du 27 mars 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-sept du mois de mars, s'est réuni en séance ordinaire, le Conseil Municipal de Varennes-Changy, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

Absent excusé : Monique DEMANGE (pouvoir donné), Alexandra BUSSY-ROUSSEAU (pouvoir donné), Lionel LESUEUR (pouvoir donné), Josette BRANGER (pouvoir donné)

Absent : néant

Vote du compte administratif « commune » 2014

Le compte administratif 2014 de la commune est voté à l'unanimité. Il présente un excédent de fonctionnement de 492.716,32 €, un excédent d'investissement de 229.768,43 € et un déficit des restes à réaliser s'élève à 298.000 €.

Vote du budget primitif « commune » 2015

Le Conseil vote à l'unanimité le budget de la commune qui s'élève en section de fonctionnement à 1.626.484 € et en section d'investissement à 958.313 €.

La Commission a décidé de maintenir les taux d'imposition de 2014 soit 10.53 % pour la taxe d'habitation, 16.37 % pour la taxe foncière bâti et 54.85 % pour la taxe foncière non bâti. Le produit attendu s'élève 480.168 € contre 477962 € en 2014.

Vote du compte administratif « Service des Eaux » 2014

Le compte administratif 2014 du service des eaux est voté à l'unanimité avec un excédent d'exploitation de 114.104,59 € et un excédent d'investissement de 255.156,18 €. Le déficit des restes à réaliser s'élève à 141.975 €.

Vote du budget primitif « Service des Eaux » 2015

Le budget 2015 du « service des eaux » est voté avec un montant de 399.112 € en section d'exploitation à 399.112 € et de 395.925 € en section d'investissement à 395.925 €.

Vote des subventions communales

Le vote des subventions communales est ajourné afin que la commission des finances puisse l'étudier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.